



≡ OEIL ≡

EVOLUTION DES PAYSAGES EN PROVINCE SUD

*Commune de
Sarraméa*



Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

1. Présentation de la commune	4
a. Démographie et habitat	4
b. Géographie et gestion des milieux naturels.....	5
c. Contexte socio-économique et agricole	7
2. Description de l'occupation des sols	7
a. Etat des lieux 2010	8
b. Evolution 1998-2010.....	9
3. Indicateur d'artificialisation des espaces	10
a. Etat des lieux 2010	10
b. Evolution 1998-2010.....	11
4. Synthèse comparative	12
a. Artificialisation et typologie des communes	12
b. Cartogramme de synthèse	14
Conclusion.....	15

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012</i>	<i>4</i>
<i>Carte 2 : Zones d'intérêt écologique</i>	<i>6</i>
<i>Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental.....</i>	<i>7</i>
<i>Carte 4 : Occupation du sol en 2010</i>	<i>9</i>
<i>Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010.....</i>	<i>11</i>
<i>Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>15</i>

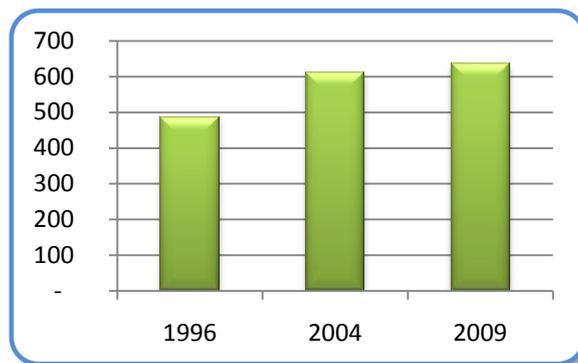
TABLE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE).....</i>	4
<i>Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF).....</i>	5
<i>Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010.....</i>	8
<i>Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	9
<i>Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010</i>	10
<i>Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	12

1. Présentation de la commune

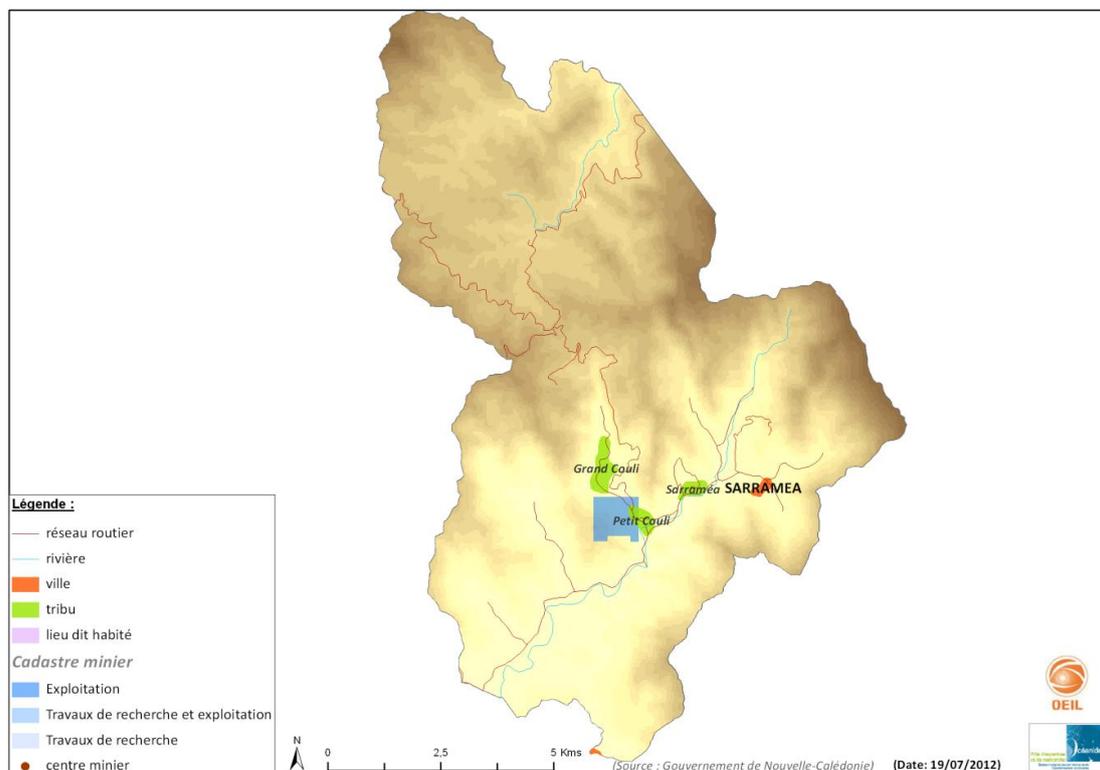
a. Démographie et habitat

La commune de Sarraméa a une surface de 106 km² pour une population de 636 habitants (recensement ISEE 2009), soit une densité de 6 hab./km². Elle a connu un taux de croissance démographique peu élevé ces dernières années (2,4 % seulement par an entre 1996 et 2009).



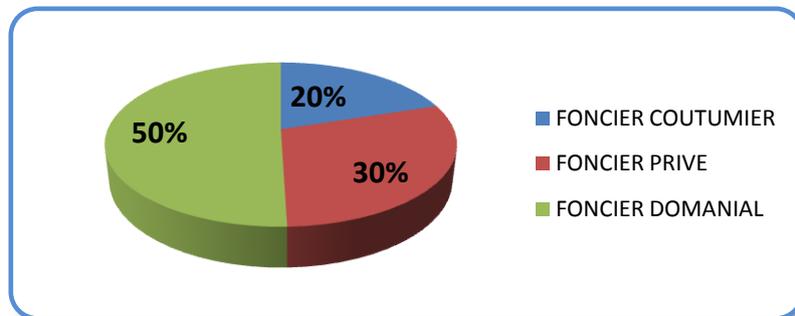
Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)

Les zones d'habitat sont très réduites, elles sont réparties sur le village et trois tribus à proximité. Un titre d'exploitation minière est présent sur les versants en face de Petit Couli, mais il n'accueille aucune activité actuellement.



Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012

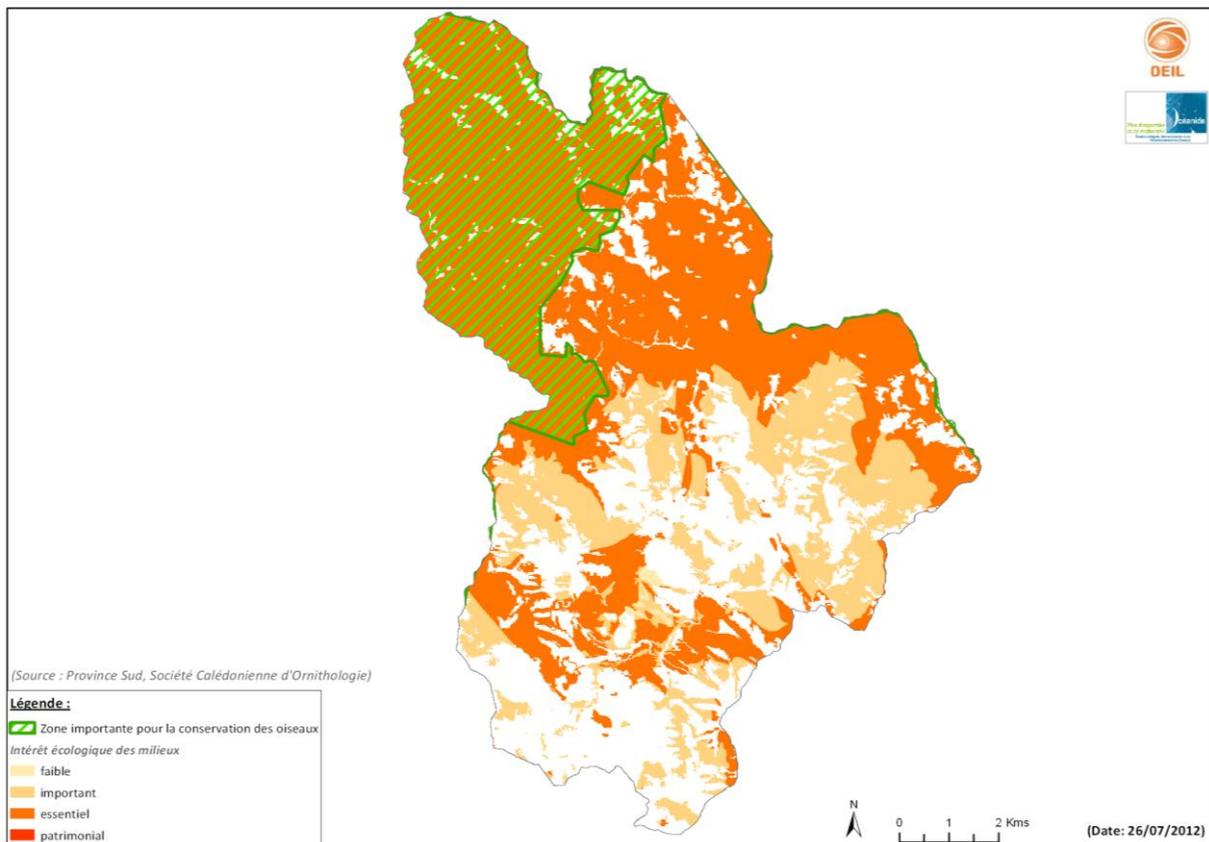
Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le foncier est réparti entre terrains domaniaux, privés, et coutumiers. Malgré la petite taille du village, le foncier privé est important, autour du village et en aval de la commune.



Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)

b. Géographie et gestion des milieux naturels

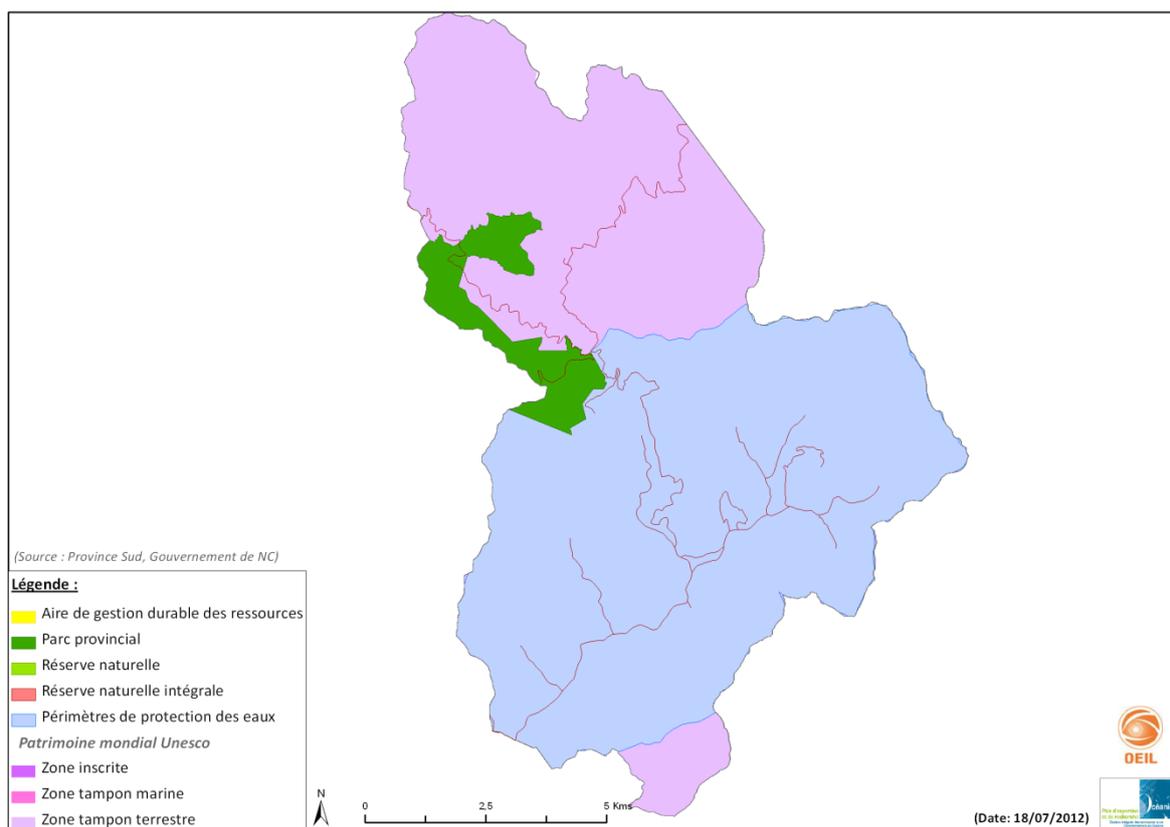
La pluviométrie est relativement importante par rapport aux autres communes de la province Sud. Les milieux naturels sont très riches : 51 % de la commune est classé comme zone d'intérêt écologique essentiel selon la Direction de l'Environnement de la province Sud, et 24 % en zone d'intérêt ornithologique selon la Société Calédonienne d'Ornithologie. Sur la carte suivante on peut voir que ces milieux à fort intérêt écologique sont principalement situés dans les zones montagneuses au Nord de la commune. Les milieux situés autour des zones d'habitat sont d'intérêt écologique faible.



Carte 2 : Zones d'intérêt écologique

Les zones règlementées d'un point de vue environnemental couvrent l'ensemble du territoire communal, notamment sous forme de périmètre de protection des eaux¹ (72 % de la commune, contre seulement 5% pour les aires naturelles protégées avec une partie du Parc des Grandes Fougères). Le reste de la commune est inscrit comme zone tampon terrestre de la Zone Côtière Ouest inscrite à l'Unesco.

¹ Pour les périmètres de protection des eaux, la protection de l'environnement est un moyen pour préserver la qualité sanitaire de l'eau. Ces périmètres sont donc vastes et pas forcément ciblés sur des zones d'intérêt écologique fort.



Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental

c. Contexte socio-économique et agricole

Le secteur d'emploi est très fortement tourné vers l'agriculture (31%), les services représentant 52% et l'industrie 17%.

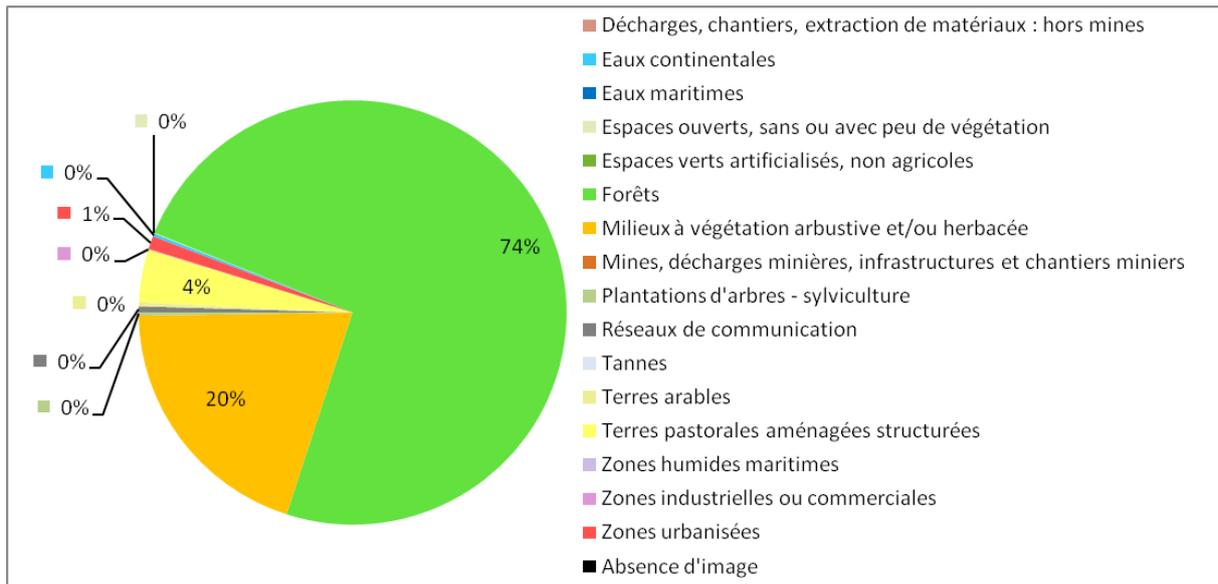
Le taux de chômage est assez important par rapport aux autres communes (20%), la moyenne provinciale étant de 9,6%.

Le secteur agricole ne compte que 30 exploitations mais représente beaucoup d'emplois à l'échelle communale. La production est surtout axée sur la commercialisation, bien qu'une part des habitants cultive aussi pour la consommation. La production végétale est centrée sur l'arboriculture, les céréales, le maraichage et les tubercules tropicaux. La production animale se concentre sur les bovins et les porcins. L'agriculture y est peu intensive, et les paysages agricoles sont peu artificialisés. Les données sont issues du recensement agricole 2004 de l'ISEE.

2. Description de l'occupation des sols

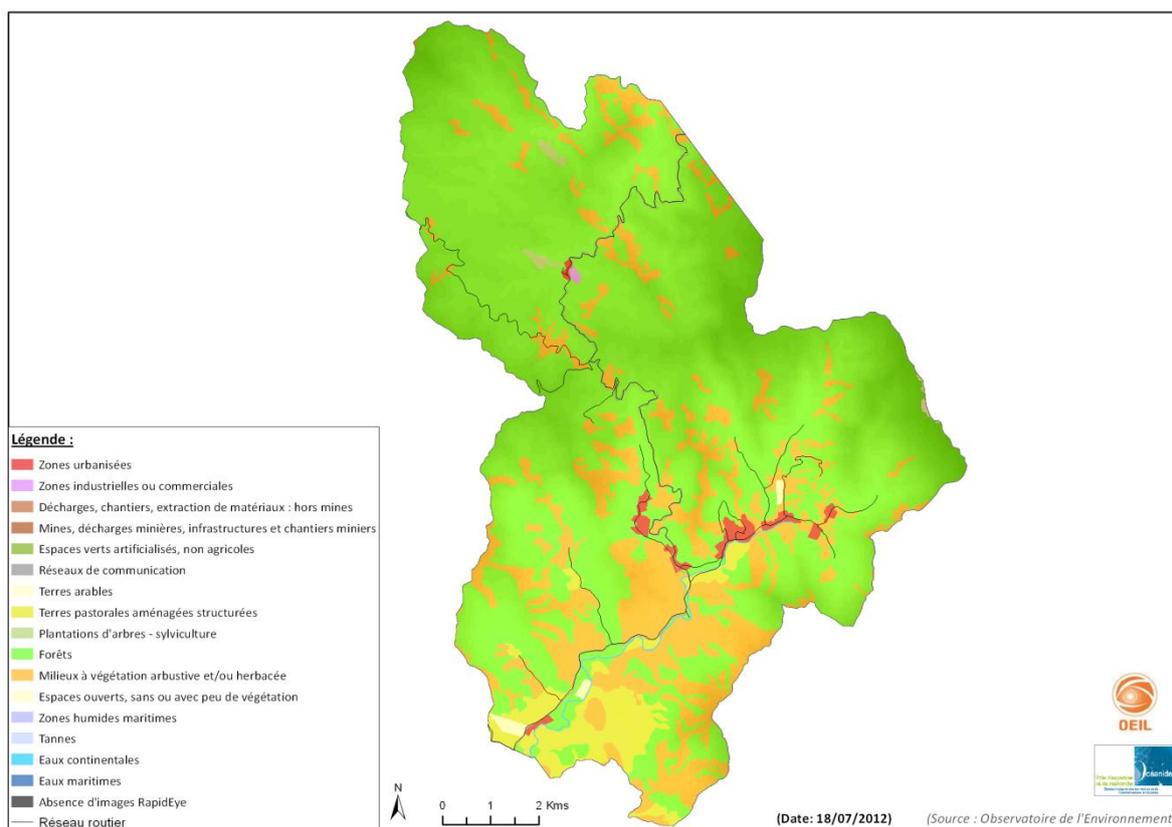
a. Etat des lieux 2010

Sur le graphique ci-dessous, on peut voir la répartition des différents types d'espaces sur la commune en 2010. On constate une très forte majorité d'espace forestiers (74%, un des plus fort taux provincial avec Farino et l'Île des Pins). Les milieux à végétation arbustive et/ou herbacée couvrent 20% du territoire, et les terres pastorales aménagées structurées 4%.



Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010

La carte ci-dessous représente cette occupation des sols en 2010. On note la présence de forêt essentiellement dans la majeure partie de la commune. Les milieux à végétation arbustive étant plutôt concentrés au Sud, le long de la route qui mène aux zones d'habitat depuis la côte Ouest, sur d'anciennes zones d'agriculture ou d'élevage. Les zones agricoles actuelles sont situées tout au sud de la commune, le long de la route.



Carte 4 : Occupation du sol en 2010

b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivant nous indique l'évolution des différents types d'espaces entre 1998 et 2010 en hectares. On ne constate pratiquement aucune évolution des paysages entre 1998 et 2010.



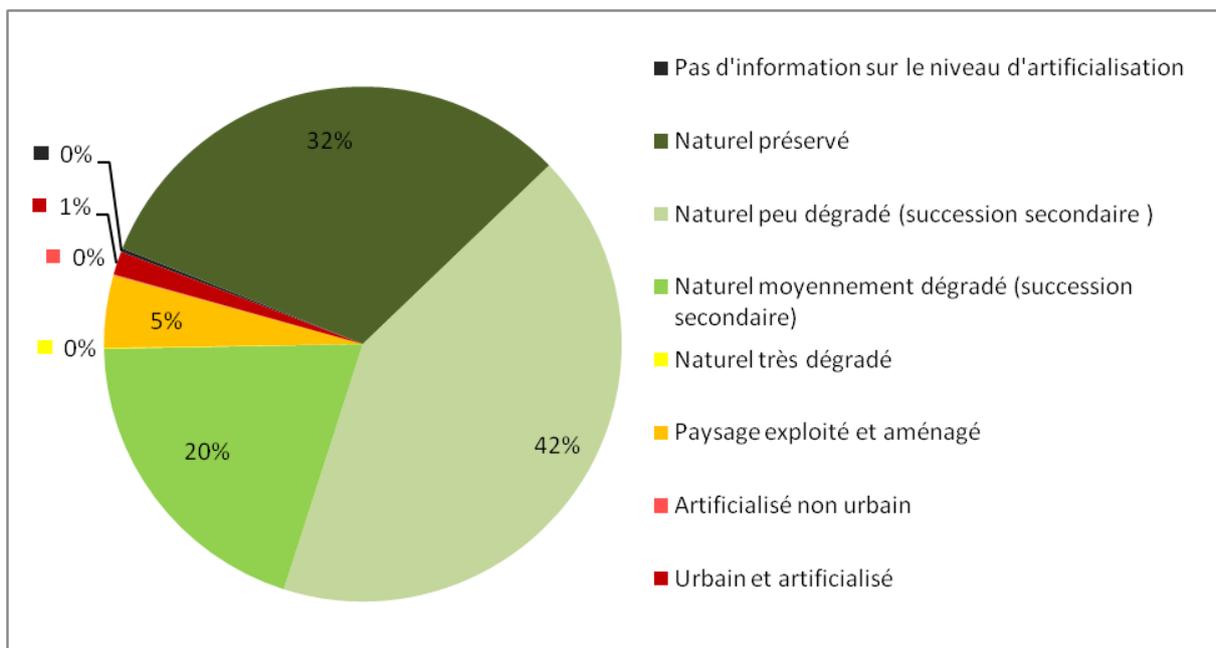
Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010

3. Indicateur d'artificialisation des espaces

Un indicateur d'artificialisation des milieux a été construit pour classer les différents espaces selon leur niveau de dégradation ou d'aménagement par les activités humaines. Cet indicateur détermine 7 niveaux d'artificialisation, du très naturel au très urbain.

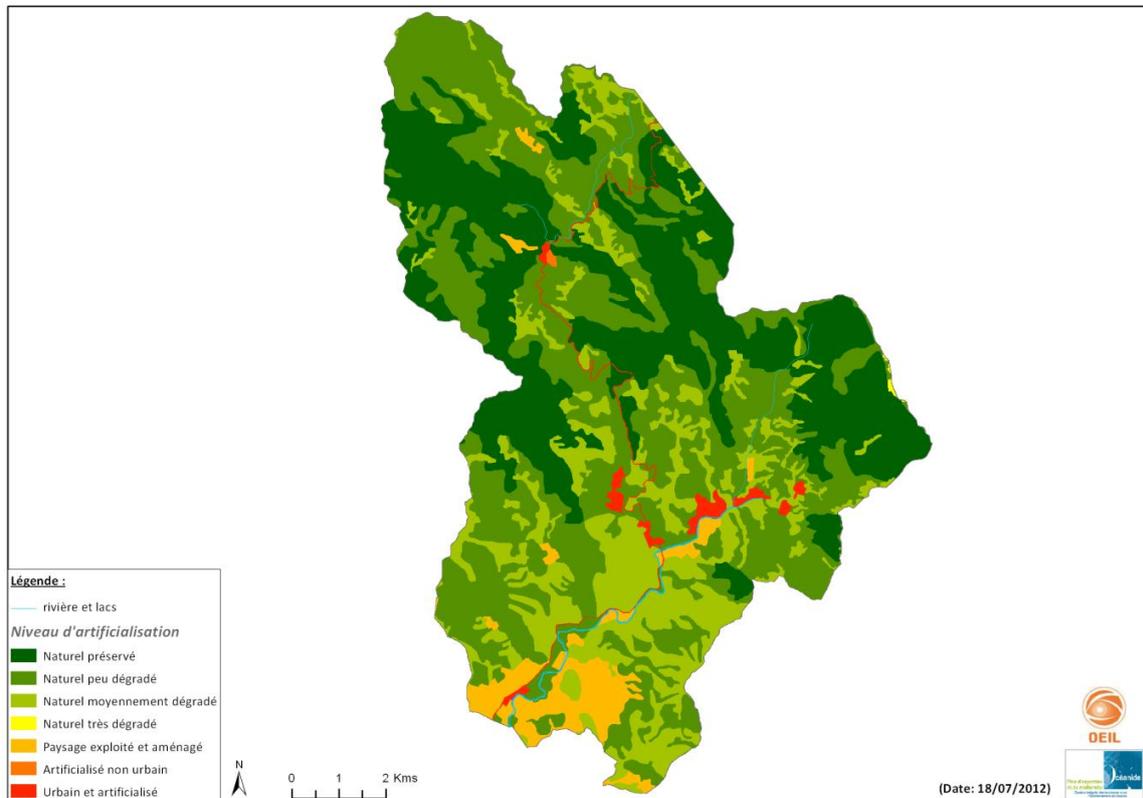
a. Etat des lieux 2010

Le graphique suivant indique donc la répartition des espaces en 2010 sur la commune en fonction de leur niveau d'artificialisation. On note une situation caractéristique des communes rurales : 74% des milieux naturels sont bien préservés, et 20% moyennement dégradés. Enfin, les 5% de paysages exploités et aménagés correspondent aux milieux agricoles, les milieux artificiels ne représentant que 1% de l'espace communal.



Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010

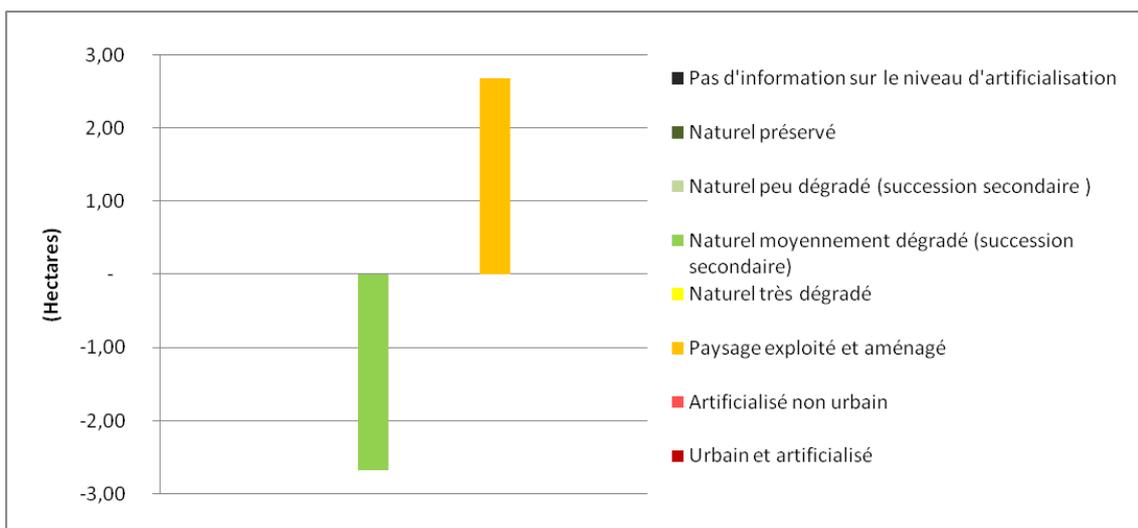
Sur la carte suivante, on note que les milieux très préservés sont cantonnés dans les zones montagneuses au Nord de la commune. Les milieux vont en se dégradant depuis les zones d'habitat et les zones agricoles (actuelles ou passées) situées au Sud de la commune.



Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010

b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivante illustre l'évolution globale de cet indicateur dans le temps (entre 1998 et 2010) : on distingue si un type de milieu a augmenté ou diminué en moyenne durant cette période. On ne constate qu'une évolution très faible (2,5 hectares) qui correspond à la transformation d'un milieu naturel moyennement dégradé (savanes) en terres agricoles.



Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010

4. Synthèse comparative

a. Artificialisation et typologie des communes

Le tableau ci-dessous met en perspective les résultats des différentes typologies des communes concernant les domaines socio-économique, agricole et environnemental, avec la moyenne de l'artificialisation (sur une échelle de 1 = naturel, à 7=urbanisé) et le coefficient moyen des évolutions de l'artificialisation. Ce coefficient a été calculé selon le total des évolutions en fonction de leur surface et de leur importance (vers le naturel ou l'artificiel), le tout étant rapporté à la surface communale. Ainsi, deux communes ayant connu des évolutions similaires pourront avoir un coefficient différent si leurs surfaces sont très inégales.

<i>Commune</i>	<i>Environnement</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Socio-économique</i>	<i>Moyenne d'artificialisation</i>	<i>Coefficient des évolutions de l'artificialisation</i>
Boulouparis	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,7	+1,9
Bourail	Intérêt écologique faible Activité minière faible	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,6	+1

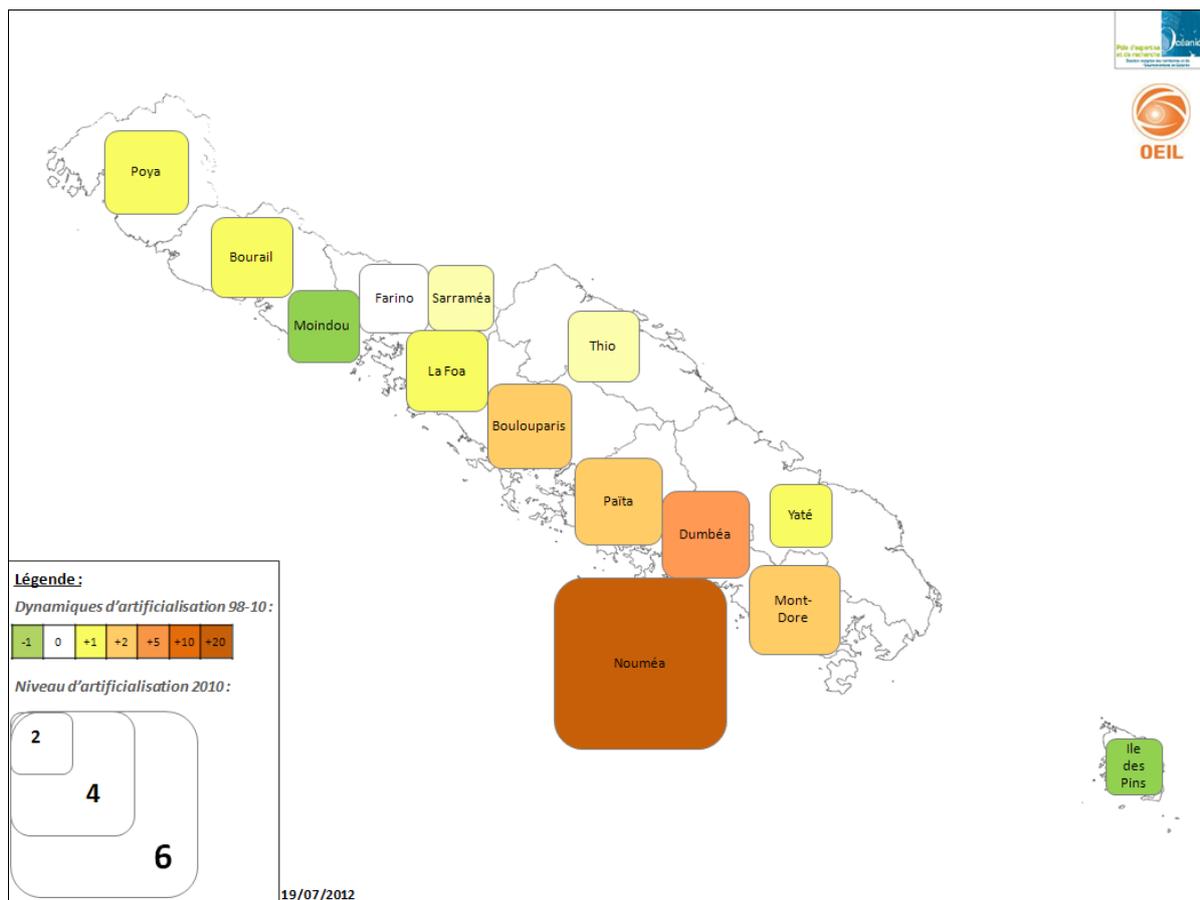
Dumbéa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+7
Farino	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,2	0
Ile des Pins	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial traditionnel diversifié	Rural peu aisé	1,8	-1,1
La Foa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé, inégalités	2,6	+1
Moindou	Intérêt écologique fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	-1
Mont-Dore	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Polyculture-élevage technique	Périurbain aisé en croissance	2,9	+2,1
Nouméa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière (hors usine)	Polyculture-élevage technique	Urbain très aisé, inégalités	5,5	+20,7
Païta	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+2,3
Poya Sud	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Polyculture-élevage diversifié	Rural peu aisé	2,7	+0,8

Sarraméa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,1	+0,1
Thio	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	+0,2
Yaté	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Polyculture-élevage traditionnel, diversifié, et/ou technique	Rural peu aisé	2	+0,5

Sarraméa fait partie des communes rurales de la côte Ouest ayant un patrimoine naturel très riche, avec Moindou et Farino. On note que Sarraméa se démarque par des paysages parmi les moins artificialisés de la province Sud, et un taux d'évolution des milieux quasiment nul entre 1998 et 2010.

b. Cartogramme de synthèse

La carte ci-dessous illustre les données du tableau précédent : à la fois la moyenne d'artificialisation par commune (taille du carré de chaque commune), et la dynamique d'évolution entre 1998 et 2010 à l'échelle provinciale (couleur de carré de chaque commune selon le coefficient défini ci-dessus). On note que Sarraméa fait partie d'une vaste zone aux milieux naturels bien préservés avec Moindou et Farino. L'évolution des milieux y est globalement très faible entre 1998 et 2010.



Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

Conclusion

Les paysages de Sarraméa n'ont pratiquement pas été modifiés entre 1998 et 2010. La commune reste très axée sur l'agriculture et la préservation d'un environnement riche.